

De plus, j'ai reçu une autre lettre de protestation de la société Saint-Jean-Baptiste régionale du Saguenay. Je dois dire en passant que je connais très bien l'ancien président régional de cette société. C'est une résolution adoptée à la réunion annuelle des membres de l'exécutif de la société du Saguenay, laquelle fut adoptée le 30 juillet 1963 et se lit comme il suit:

Les membres de l'exécutif de la Société Saint-Jean-Baptiste régionale du Saguenay, protestent contre la décision de votre gouvernement à l'effet de doter les avions d'ogives nucléaires à la base d'aviation de Bagotville et d'en faire l'entreposage.

Cette situation dangereuse mettra certainement la vie des citoyens en danger. On sait que le gouvernement le fera quand même, mais sans notre consentement.

Espérant que vous vous ferez notre interprète auprès des autorités concernées pour arrêter un tel état de choses, je vous prie d'agréer, monsieur le député, nos salutations les plus distinguées.

Monsieur l'Orateur, en plus des protestations des municipalités, j'ai ici le journal *La Terre de Chez Nous* du 3 juillet 1963, dans lequel l'UCC, ou l'Union Catholique des Cultivateurs, proteste de la façon suivante:

L'Union Catholique des Cultivateurs groupe dans ses rangs plus de 43,000 agriculteurs...

Dans le seul État du Québec, lesquels disent:

Au lieu de s'engager dans la course aux armements, notre pays pourrait jouer un rôle beaucoup plus utile à l'humanité en se faisant auprès des autres nations le propagandiste du désarmement et de la paix et en aidant les pays sous-développés.

**Des voix:** Très bien.

**M. Grégoire:** Et l'article de l'Union catholique des cultivateurs du Québec ajoute:

Les agriculteurs du Québec, comme tous les Canadiens français, se sont opposés aux conscriptions des guerres de 1914 et de 1939. La perspective d'une guerre atomique est mille fois plus monstrueuse que ces conscriptions militaires du passé.

Monsieur l'Orateur, des municipalités ou des sociétés Saint-Jean-Baptiste, ou d'autres clubs sociaux m'écrivaient pour me demander de protester contre l'entreposage d'armes nucléaires dans le Québec, et me disaient, à peu près comme le faisait la société Saint-Jean-Baptiste, la Régionale du Saguenay, tout à l'heure dans sa lettre,

On sait que le gouvernement le fera quand même, mais sans notre consentement.

Je répondais ceci: je crois que mes démarches seront inutiles étant donné que le ministère de la Défense nationale agit sans consulter personne et en se moquant de tout le monde.

Monsieur l'Orateur, nous voulons tout de même enregistrer la protestation de l'État du Québec, et les députés de la province de Québec, à l'heure actuelle, en cette enceinte, savent fort bien que c'est le vœu unanime de

tous leurs concitoyens de la province de Québec de protester énergiquement contre l'entreposage des armes nucléaires dans la province de Québec, que ce soit dans le comté de Lotbinière, dans le comté de Mercier, dans celui de Saint-Jacques, ou dans n'importe quel autre de la province de Québec; et cela les députés libéraux le savent fort bien.

**M. Choquette:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable député? Peut-il nous expliquer comment, compte tenu de la prise de position du premier ministre actuel, chef de l'opposition à l'époque, on ait quand même réussi à faire élire 47 députés libéraux dans la province de Québec?

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, cela s'explique par les trois premiers mots du sous-amendement...

**Une voix:** Parce que votre chef y croit.

**M. Grégoire:** Cela s'explique par les trois premiers mots du sous-amendement:

En acceptant servilement l'entreposage d'armes nucléaires...

Monsieur l'Orateur, les libéraux, y compris les honorables députés de Lotbinière et de Mercier, savent fort bien qu'au cours des dernières élections générales, ils ont accepté les souscriptions de la finance américaine pour remplir leur caisse électorale. Ce n'est pas «l'électorat» de la province de Québec qui les a élus, ce sont les souscriptions américaines.

**Des voix:** A l'ordre!

**M. Grégoire:** L'honorable député de Lotbinière et les autres le savent fort bien...

(Traduction)

**M. Deachman:** J'en appelle au Règlement, monsieur l'Orateur. L'honorable représentant n'est plus à la Chambre. Il se tient derrière la barre.

(Texte)

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, je vois que cela fait mal; il y a plaie au bras brisé. C'est la vérité qui choque à l'heure actuelle, car vous savez fort bien que les dernières élections ont été gagnées par la finance américaine.

**M. Choquette:** Monsieur l'Orateur, puis-je...

(Traduction)

**M. l'Orateur suppléant (M. Batten):** Si l'honorable représentant a une question à poser à l'honorable député de Lapointe, va-t-il s'exécuter?

**M. Choquette:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur.